

Déclaration UNSA EDUCATION - CDEN du 11 avril 2014

Madame la Préfète.

Monsieur le président du Conseil Général,

Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale, Mesdames, messieurs,

Le nouveau gouvernement est désormais connu et un nouveau ministre arrive rue de Grenelle. Sa feuille de route s'inscrit dans la priorité à l'Éducation affirmée le 31 mars par le Président de la République.

Pour l'UNSA Education, cet engagement doit se concrétiser par la poursuite des réformes indispensables à notre système éducatif et le maintien des 60.000 emplois promis lors de la campagne de 2012.

Au-delà de la loi d'orientation qui fixe l'horizon de l'action ministérielle, de multiples chantiers ont été ouverts et doivent impérativement aboutir. Étroitement liés à la Refondation, ils déclinent aussi bien des mesures éducatives et pédagogiques que de nécessaires évolutions des conditions de travail et de rémunérations des personnels. La définition du socle commun et sa déclinaison dans les futurs programmes seront des indicateurs majeurs de la volonté de réformer l'École de la République dans le sens de plus de justice sociale. Faute de quoi, l'habituel ripolinage tentera, une fois de plus, de faire illusion.

Simultanément, le temps des personnels doit s'imposer. Pour l'UNSA Education, confiance, reconnaissance, respect et autonomie pédagogique doivent être au rendez-vous sur le terrain. L'ensemble des discussions entamées sur les missions et les conditions de travail doivent maintenant se concrétiser. Ce sont l'engagement et les attentes des 800 000 enseignants et CPE qui doivent être reconnus.

Dans un gouvernement « de combat », notre nouveau ministre devra conjuguer audace et dialogue, mais aussi courage politique, pour garder le cap d'une ambition éducative juste pour les élèves comme pour les personnels.

Et les personnels nous disent tous, exception faite peut-être des jeunes enseignants, qu'ils sont fatigués. Fatigués d'avoir l'impression de ne pas être entendu, fatigués de voir leur charge de travail augmenter, fatigués de voir leur fin de carrière s'allonger. A titre d'exemple, les enseignants du 1er degré sont obligés de poursuivre leur carrière au-delà de l'âge légal puisqu'ils doivent obligatoirement partir en retraite un 31 août. Ce sont les seuls fonctionnaires, et même les seuls salariés, à devoir attendre parfois plus de 11 mois avant de partir en retraite. C'est une discrimination pure et simple, qui ne peut perdurer. Le Syndicat des Enseignants de l'UNSA Éducation demande que les enseignants du 1er degré soient traités comme les autres. Ils doivent avoir le droit de prendre leur retraite dès l'âge légal.

CDEN Vendredi 11 avril 2014-UNSA EDUCATION 15 rue Albert Morlon 58000 NEVERS 03 86 61 57 64

La refondation, en espérant que le nouveau ministre la poursuive, devra pendre en compte ce mal être. Et les chantiers-métiers ne peuvent être qu'une première étape.

Pour la carte scolaire 2014, ce CDEN se déroule tardivement notamment par rapport au mouvement des personnels du premier degré qui va commencer dans très peu de temps.

Certes cela est dû en partie à nous délégués des personnels et des parents d'élèves qui avons boycotté les premières réunions mais le délai entre la communication des documents de travail et les dates initiales des instances était incompatible avec un travail sérieux. Il se réunit tardivement aussi suite aux élections municipales qui se sont terminées le 30 mars. La carte scolaire ne doit, certes pas, être un enjeu électoral. Cependant, on peut s'interroger si la nature des décisions justifiaient un tel secret, un tel report.

Cette carte scolaire fait suite à celle de l'an dernier où la Nièvre avait du rendre 5 postes pour des prévisions d'effectifs erronées -11 au lieu de -300, malgré toutes nos demandes auprès du rectorat et même du ministère, nous n'avons pas pu obtenir compensation de cette erreur... C'est regrettable, de nombreuses écoles vont fermer, le désert scolaire progresse dans le sud du département. Pour la rentrée, les effectifs sont annoncés en baisse à nouveau, nous vérifierons que ce ne soit pas une nouvelle conséquence d'un pessimisme récurent sur la démographie du département.

Dans le second degré, le solde de postes supprimés dans les collèges cette année s'élève à -3. Les effectifs sont pourtant assez stables, seulement de moins 32 élèves (de prévision à prévision). Pour ce qui est des lycées, nous regrettons le transfert de leur gestion sur Dijon. Cela complique notre travail de délégué des personnels. Nous demandons qu'à titre informatif nous soyons destinataires d'une synthèse départementale sur le sujet, c'est important pour nos collègues enseignants en service partagé sur plusieurs établissements. Un constat des effectifs et moyens à la rentrée serait aussi bien éclairant.

Ce que nous regrettons surtout, c'est que pour le second degré, 22 postes, enfin soyons précis, équivalent temps plein sont créés mais en heures supplémentaires alors 10 postes, des vrais cette fois-ci, sont fermés... Plus de moyens pour les élèves peut-être mais globalement une baisse du nombre de personnels ce qui à l'UNSA éducation ne peut pas nous satisfaire. (chiffres académiques)

Enfin n'oublions pas nos collègues administratifs, pas de redéploiement pour eux et deux fermeture dans la Nièvre, qui perd aussi 1 personnel de direction et ne gagne pas de CPE malgré un effort du ministère sur cette catégorie de personnels.

La refondation, oui, mais si l'on ne veut plus que la question des moyens occulte toutes les autres il faut poursuivre les efforts en terme de recrutement de personnels, un seul enjeu doit prévaloir : donner les meilleures conditions possibles pour l'éducation de nos enfants.